

50  
ans



ORGANISATION  
INTERNATIONALE  
DU CAFÉ

PJ 71/14

29 janvier 2014  
Original: français

F

Comité des projets  
7<sup>e</sup> réunion  
6 mars 2014  
Londres, Royaume-Uni

**Développement de la filière café au Cameroun au  
moyen d'un cadre de coopération avec le Brésil**

**Rapport de mission de la délégation  
camerounaise au Brésil  
15 -20 septembre 2013**

1. Le Conseil international du Café lors de sa 108<sup>e</sup> session tenue en mars 2012, a approuvé un protocole d'accord entre le Gouvernement de la République fédérative du Brésil, plus spécifiquement l'Agence brésilienne de coopération (ABC) et l'Organisation internationale du Café (OIC), pour promouvoir une coopération technique triangulaire dans les pays producteurs de café. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce protocole d'accord, le Gouvernement du Cameroun a souhaité l'aide du Brésil et de l'OIC afin d'appuyer sa stratégie de développement de la filière café visant à améliorer la performance du secteur. Aussi, en vue d'identifier les domaines précis de cette coopération une mission de la délégation camerounaise appuyée par un membre du personnel de l'Organisation internationale du Café a entrepris une visite exploratoire dans plusieurs structures intervenant dans la chaîne de production au Brésil au cours de la période du 15 au 20 septembre 2013. Cette mission était composée comme suit :

- M. Sylvestre Messanga Essono, Sous-directeur des échanges commerciaux, Ministère du commerce, (Chef de la délégation) ;
- M. Omer Maledy, Secrétaire exécutif du Conseil Inter-professionnel du Café-Cacao (CICC);
- M. Valentin Foketchian, Secrétaire Général de SIC CACAOS, Groupe Barry Callebaut et Vice Président du CICC;
- M. Olivier Ngwe, Assistant Directeur Général, KeL Export, Membre du CICC ;
- Dr. Denis O. Seudieu, Économiste en Chef de l'Organisation internationale du Café.

2. En marge de la 111<sup>e</sup> session du Conseil international du Café tenue du 9 au 12 septembre 2013 à Belo Horizonte la mission a eu une réunion préparatoire avec l'Ambassadeur Marcos Pinta Gama, Représentant permanent du Brésil auprès des organisations internationales, et M. Marconni Sobreira, Coordonnateur général du Fonds de café. Au cours de cette rencontre, le programme détaillé de la visite a été élaboré.

3. La mission s'est rendue successivement dans les zones de Patrocínio et Guaxupé dans l'État du Minas Gérais qui est le plus grand État producteur de café au Brésil. La mission a ensuite visité la zone de Espírito Santo do Pinhal dans l'État de São Paulo qui abrite le siège de l'entreprise Pinhalense, spécialisée dans la fabrication des équipements agricoles. La mission adresse ses remerciements à l'Ambassadeur Pinta Gama, au Conseil des Associations de caféiculteurs de Cerrado (CACCCER) et la direction de la Coopérative des caféiculteurs de Cerrado (EXPOCACCER), à la direction de la Coopérative des caféiculteurs de Guaxupé (COOXUPÉ) et à la compagnie P&A International Marketing pour leur assistance et l'hospitalité dont ont bénéficiée les membres de la mission. Les remerciements spéciaux sont adressés à M. Caio César Furtado (Chef du Département du développement de nouvelles affaires de la Fédération des caféiculteurs de Cerrado), à M. Lázaro Ribeiro de Oliveira (Président du Conseil d'Administration de EXPOCACCER), à M. Jorge Ribeiro Neto (Directeur de communication et du Marketing de COOXUPÉ) et à M. Carlos Alberto Paulino da Costa (Président de COOXUPÉ). Les remerciements vont également à tous les producteurs de café des zones visitées qui ont accepté avec enthousiasme de se mettre à la disposition de la mission malgré les lourdes occupations. La mission se félicite de l'accueil chaleureux que lui a réservé M. Carlos Brando (Directeur de l'Agence de marketing P&A International Marketing) et son équipe.

4. L'objectif de la mission qui répond à la première étape du cadre de coopération, était d'initier les contacts pertinents avec les acteurs de la filière café au Brésil et d'explorer des opportunités susceptibles d'appuyer la stratégie de relance de la caféiculture au Cameroun, notamment le mode d'organisation des producteurs de café, leurs niveaux d'équipement, l'organisation de la commercialisation et de la consommation intérieure ainsi que la relation entre les acteurs de la filière et l'État. Il s'agit également pour la mission de mieux comprendre le fonctionnement du secteur du café au Brésil. De façon spécifique, les points ci-après ont été relevés par la mission :

#### **A. Encadrement des producteurs**

5. L'État n'intervient pas directement dans la filière du café au Brésil mais leur relation s'observe au niveau du Conseil national du Café (CNC) du Ministère de l'agriculture et de l'Agence brésilienne de support des petites et moyennes entreprises (SEBRAE). L'encadrement des producteurs et la recherche sont assurés par la fédération ou les coopératives elles-mêmes. En d'autres termes, les coopératives et associations ont leurs propres services d'encadrement pour leurs membres.

## **B. Financement**

6. A l'instar de l'ensemble du secteur agricole du pays, les crédits aux producteurs sont octroyés par les banques commerciales/privées aux taux d'intérêt variant entre 4 et 8% par an selon la taille du producteur. Les plus petits producteurs ou exploitations familiales dont la main-d'œuvre est principalement familiale bénéficient d'un taux d'intérêt de moins de 5%, voire parfois de 2% par an. De façon spécifique, l'appui financier du Gouvernement se fait à travers le CNC qui gère un fonds de réserve café qu'il met à la disposition de 26 banques privées afin d'octroyer des crédits de production et d'exportation au taux d'intérêt de 5,5% par an. Sur la base de ce fonds, les banques financent les producteurs individuels pour 50%, 20% pour les coopératives et 30% pour les industries et exportateurs. Bien qu'elles reçoivent le fonds en provenance du CNC pour financer les activités de production, de commercialisation et transformation du café, les banques supportent entièrement les risques. Il convient de noter que le taux de recouvrement dans la filière est le plus élevé de toutes les industries au Brésil.

## **C. Fourniture des intrants**

7. L'acquisition des intrants tels que les engrais est réalisée par des achats groupés des coopératives pour réduire les frais et s'assurer de la bonne qualité. Les producteurs achètent des plants dans des pépinières homologuées et conformes.

## **D. Prix aux producteurs**

8. Il n'y a pas de prix garanti aux producteurs. Les coopératives reçoivent les produits de leurs membres, les stockent dans les magasins et communiquent tous les jours les prix sur les marchés de référence, notamment le marché à terme de New York. Les producteurs donnent l'ordre de vente à leurs coopératives aux prix qui leur conviennent. Les ventes sont ralenties lorsque le marché observe durablement une tendance baissière comme c'est le cas actuellement. Aussi, les récoltes de la campagne 2013/14 qui a commencé au Brésil depuis juillet 2013 seront vendus graduellement jusqu'à la prochaine campagne au rythme de la tendance du marché. Bien qu'il n'existe pas de prix garanti aux producteurs de café, le gouvernement vient souvent au secours des producteurs à travers son programme de ventes aux enchères dit « PEPRO » qui garantit un prix minimum en cas de mauvaise conjoncture. A travers ce système, le gouvernement offre aux producteurs la possibilité de lui vendre leur café à un prix minimum ou de le vendre sur le marché. Les enchères du gouvernement portent sur une capacité totale de 3 millions de sacs qui sont écoulés par la suite lorsque les conditions du marché le permettent.

## **E. Organisation des caféiculteurs**

### **• *Producteurs de la région de Cerrado Mineiro***

9. Dans cette région qui couvre 55 districts, la caféiculture est fortement mécanisée avec de grandes exploitations à structure d'entreprise. Les conditions topographiques sont favorables à une forte mécanisation qui permet de réduire les coûts de la main-d'œuvre. Les cafés sont produits sur une hauteur variant entre 800 et 1 300 mètres au dessus du niveau de la mer. Environ 4 500 producteurs y cultivent le café sur une superficie totale de 170 000 hectares. La taille moyenne des exploitations est de 200 hectares par producteur. Certains producteurs ont des exploitations atteignant 3 000 hectares. Le rendement moyen par hectare est de 40 sacs de 60 kg, soit 2,4 tonnes. Par exemple, la fédération des coopératives et associations des caféiculteurs dénommée EXPOCACCER produit en moyenne 5 millions de sacs par an. Cette région produit du café de haute qualité et possède un nom d'appellation d'origine géographique. Cette fédération comprend 9 coopératives de producteurs et 7 associations ainsi qu'une fondation. Une partie de leur production du café est exportée sur les marchés niches sous des labels de certification. EXPOCACCER dispose de magasins d'une capacité de 420 000 sacs de 60 kg. En cas de volume important de leur production, elle loue d'autres magasins pour entreposer leur café en attendant la vente. Outre le marché intérieur du Brésil, EXPOCACCER approvisionnent 40 torréfacteurs et 1500 kiosques à cafés en Chine (Shanghai).

10. Il convient de noter que la plupart des producteurs de cette région sont venus de la région de Paraná au milieu des années 1970 pour fuir le mauvais climat qui y occasionnait des gelées faisant perdre d'importantes récoltes.

11. Sur le plan administratif, la fédération a un conseil d'administration présidé actuellement par M. Lázaro Ribeiro de Oliveira. Chaque responsable de chacune des 9 coopératives et 7 associations fait partie du Conseil d'administration. La partie opérationnelle est assurée par un Comité exécutif.

### **• *Coopérative Régionale des caféiculteurs de Guaxupé (COOXUPÉ)***

12. COOXUPÉ est la plus grande coopérative de caféiculteurs au monde, regroupant plus de 11 500 associations de petits producteurs de café dans les États de Minas Gérais et Sao Paulo. En effet, la coopérative regroupe en son sein des producteurs de petite, moyenne et grande tailles. La taille moyenne des exploitations est de 30 hectares par producteur. La production moyenne d'un petit producteur est de 500 sacs de 60 kg par an, soit 30 tonnes. Fondée en 1932 par 24 producteurs, la coopérative compte aujourd'hui 1 903 membres du personnel dont 417 femmes et 1 486 hommes. Elle a des représentations dans plusieurs régions du Brésil.

13. Les exploitations sont peu mécanisées en raison notamment de la topographie des terrains. Les exploitations de petites tailles utilisent la main-d'œuvre familiale (exploitations familiales) et ont des coûts de production relativement faibles. Les exploitations de grandes tailles font appel à la mécanisation là où la topographie est favorable, permettant de contrôler leurs coûts de production. Les exploitations de tailles moyennes ont des coûts de production relativement élevés.

14. La coopérative assure l'encadrement de ses membres avec en moyenne 6 visites chez chacun des producteurs par an. Cet encadrement est réalisé par 160 techniciens. La coopérative assure également l'intermédiation avec les établissements financiers pour les crédits équipement et intrants aux producteurs. Les prêts sont en nature, voire sous forme de fourniture directe des équipements ou des intrants. La coopérative dispose d'une boutique de vente d'équipements et d'intrants. Il convient de noter que la coopérative avait à l'origine créé une banque qui octroyait des prêts à ses membres. Mais cette banque est devenue une banque commerciale avec des guichets ouverts au public, opérant désormais dans les mêmes conditions que les autres banques commerciales au Brésil.

15. La coopérative se charge de la commercialisation du café de ses membres. La coopérative commercialise en moyenne 10 millions de sacs par an, dont environ 5 millions appartenant à ses membres, soit environ 6 000 sacs par mois. Les produits sont livrés dans les magasins de la coopérative et conservés pour le compte des producteurs en attendant la vente. Les producteurs donnent l'ordre de vendre leur produit selon le prix international qui leur convient. Les producteurs ne bénéficient pas de prix garanti. En cas de fortes baisses de prix sur le marché international les producteurs ayant des coûts de production élevés ont des difficultés.

16. La coopérative a un centre d'analyse physique et de dégustation qui reçoit des échantillons des producteurs pour analyse avant la classification. La coopérative a réalisé un chiffre d'affaire de 1,1 milliard de dollars en 2012 et 17,3 millions de dollars de bénéfice.

17. Il convient de noter également que chaque coopérative assure la traçabilité des cafés de ses membres, de la plantation au marché international.

## **F. Industrie de mécanisation agricole et de torréfaction**

18. La société Pinhalense est la principale industrie de fabrication des machines agricoles et de transformation au Brésil. L'agence qui assure la commercialisation de ces machines sur le marché international est la société de consultation nommée P&A Agri-Consulting. Cette société est très active en Afrique de l'Est où elle organise les ventes d'équipements Pinhalense pour les centres de dépulpage de café. La représentation de Pinhalense à Nairobi

(Kenya) est assurée par l'entreprise BrazAFRIC. Elle n'a pas encore de représentation en Afrique centrale et occidentale. La mission a visité l'usine de Pinhalense ainsi qu'une installation complète chez un producteur de café.

## **G. Conclusion et recommandations**

19. La mission a permis à la délégation d'avoir une vue complète de l'organisation des activités relatives à l'économie caféière, de la plantation à la consommation finale en passant par les exportations. D'importants points sont à retenir qui seront l'objet des réflexions relatives à la relance de la caféiculture au Cameroun. Il s'agit notamment :

- Organisation des producteurs en coopératives
- Encadrement assuré par les coopératives;
- L'État n'intervient pas directement dans la filière mais prend des mesures incitatives pour soutenir l'industrie (taux d'intérêt relativement faibles, appuis financiers aux coopératives pour assurer l'encadrement de leurs membres, etc.) ;
- Intervention de la banque centrale pour encourager les banques commerciales à financer les activités de production et de commercialisation ;
- Concept de coopératives comme des unités économiques, voire agro-business;
- Facilité de crédit d'équipement pour la mécanisation lorsque les exploitations sont moins accidentées, cela pour réduire le coût de la main-d'œuvre ;
- Traçabilité du café produit par chaque membre grâce au laboratoire de contrôle qualité, d'analyse physique et sensorielle avec la dégustation des échantillons ;
- Stockage des cafés dans les magasins de la coopérative pour le compte des producteurs et organisation de la vente progressive aussi bien sur le marché local qu'au niveau des exportations ;
- Existence des relations commerciales entre certaines sociétés multinationales et les coopératives, avec en toile de fonds les indications géographiques ;
- Possibilité de se situer sur des marchés niches à forte plus value;

20. La mission a noté que la durabilité de la caféiculture dépendra nécessairement d'une organisation efficace des producteurs au sein des coopératives et associations. De telles organisations pourraient permettre aux producteurs de réduire le nombre d'intermédiaire et de recevoir directement les signaux du marché. Par ailleurs, lorsqu'elle est possible, la mécanisation contribue à la maîtrise des coûts de la main-d'œuvre qui constitue en Afrique une des contraintes du développement de la caféiculture.

21. Aussi, la mission recommande-t-elle ce qui suit :

- (a) Une deuxième visite exploratoire, mais organisée au niveau des autorités ministérielles (Commerce, Agriculture, Finance) ainsi que des représentants des producteurs pour mieux s'imprégner des réalités d'une caféiculture durable. Dans cette perspective, cette visite pourrait commencer par l'exposé sur la politique caféière par le Département Café du Ministère de l'Agriculture (Brasilia) avant de commencer la visite sur le terrain pour voir l'organisation des producteurs et des coopératives ;
- (b) Cette visite de haut niveau permettra au Cameroun d'améliorer sa stratégie de relance de la caféiculture ainsi que celle de la cacao-culture ;
- (c) Envisager la possibilité d'ouvrir une représentation régionale de la société de fabrication des machines agricoles Pinhalense ;
- (d) Obtenir un partenariat entre des torréfacteurs camerounais et brésiliens pour développer la consommation intérieure, facteur de soutien des prix aux producteurs ;
- (e) Envisager la possibilité d'obtenir des crédits équipements agricoles par l'entremise de l'Agence de Coopération brésilienne (ABC)

22. En conclusion, la visite d'une délégation brésilienne au Cameroun, conformément à la note conceptuelle du cadre de coopération, pourrait être organisée au cours du premier trimestre de l'année 2014 afin de confirmer les domaines précis de coopération avec le Brésil.